

La Nouvelle Revue De Presse De Langue Française

NRP Octobre 2018, n°43



DOSSIER

« GRANDEUR ET MISERE DU PATRIMOINE IMMATERIEL EN ALGERIE »

Economie

Développement des zones frontalières :
une priorité nationale pour l'émergence de nouveaux pôles

Société

Cancer du sein :
J'ai reconstruit ma vie sans mon mari
RYMA MARIA BENYAKOUB

Droit

LA NOUVELLE BATAILLE
DU MINISTRE DE L'INTERIEUR ALGERIEN
Walid AÏT SAÏD

Culture/Médias

THEATRE DE L'IMPROVISATION
Un art nouveau !?

مختارات الصحفية
التيقة الحديثة

Sommaire

N° 43, Octobre 2018

Dossier

«GRANDEUR ET MISERE DU PATRIMOINE IMMATERIEL EN ALGERIE »

PATRIMOINE IMMATERIEL. UNE RICHESSE DE L'ALGERIE, *The Algerian Speaker*, p.4-5

APPELÉ À FIGURER AU PATRIMOINE IMMATERIEL DE L'HUMANITÉ, LE RAI EST À L'ETUDE À L'UNESCO, *SALIM BENALIA* p.5

La fête de la S'beiba de Djanet classée au patrimoine immatériel de l'humanité, p.5

LE PATRIMOINE IMMATERIEL EN DEBAT, *Djamel Boukerma*, p.6

Marqueur d'identité, porteur de repères culturels et maillon de l'économie Grandeur et misère du patrimoine, *Amar Nait Messaoud*, P.6

PATRIMOINE IMMATERIEL EN CONTEXTE DE LANGUE MINORITAIRE, *Mohand TILMATINE de l'université de Cadix*, p.7

L'imzad touareg inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, P.8

Tizi-Ouzou : ouverture du troisième Salon national du patrimoine culturel immatériel, *Yanis YOUNES*, P.8

LE COUSCOUS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE DE L'UNESCO : Les pays du Maghreb appuient l'Algérie, P.9

Economie

Développement des zones frontalières : une priorité nationale pour l'émergence de nouveaux pôles, P.10

LE TOURISME PEUT ÊTRE LA LOCOMOTIVE DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE, *KARIM CHERIF*, P.10-11

Le tourisme peut-il remplacer le pétrole?, *Mohamed BOURAD*, P.11

Société

Cancer du sein : J'ai reconstruit ma vie sans mon mari, *RYMA MARIA BENYAKOUB*, P.12

Droit

LA NOUVELLE BATAILLE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR ALGERIEN, *Walid AÏT SAÏD*, P.13

Journal officiel : parution de la nouvelle loi sur la Santé, P.13

Culture/Médias

THEATRE DE L'IMPROVISATION Un art nouveau !?, P.14

Mort de Rachid Taha, chanteur du métissage musical,, P.15

Inauguration de la nouvelle usine de Sanofi à Sidi Abdellah: Le plus grand complexe en Afrique, P.15

DECES DE DJAMEL ALLAM, P.15

A quoi sert le SILA?, *AMEZIANE FERHANI*, P.16

Bibliographie

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :



CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 •
Site web: www.cdesoran.org / Facebook : Cdes Oran

cdesoran@yahoo.fr



Une Partie de l'équipe du CDES au salon SILA du livre à Alger

Ont collaboré à ce numéro

Ryad CHIKHI, Bernard JANICOT, Leila TENNCI, Ghalem DOUAR, Omar AOUAB

Halima SOUSSI, Sid Ahmed ABED, Amine BAGHDADI, Laid Nasro OUEZAR, Sofiane BELKACEM

Editorial



Le patrimoine immatériel en Algérie propose une richesse très diversifiée puisque bénéficiant de multiples temporalités : millénaire, antique, préhistorique, etc, il comporte toutes les formes symboliques et non matérielles érigées par des civilisations ayant vécues en Algérie laissant des traces et créant ainsi une mémoire identitaire collective. Cependant la décennie noire et le séisme islamiste des années 90 a posé la question de l'identité de ce patrimoine et cela en raison de tous les interdits qui ont marqué ce champ. Ainsi, jouer de la musique, danser, faire la fête, etc., faisait partie des prêches quotidiennes.

Jadis, après l'indépendance de l'Algérie, les algériens célébraient leurs fêtes avec des rituels et des gastronomies et des costumes chargés de symboles identitaires. Aujourd'hui, des générations entières ne savent plus fêter un Mawlid à cause d'un attentat terroriste commis lors de la fête de la Manara organisée à cette occasion à Cherchell, Blida ou Ténès. Une jeunesse estime qu'il est interdit aujourd'hui d'exprimer sa joie avec de la musique Chaabi, Haouzi, kabyle, andaloussi ou encore ouroubi sous prétexte qu'elle est jouée avec des instruments de Satan. Des costumes sont remplacés par d'autres que nos grands parents n'ont jamais portés. Des arts culinaires ont subi le même sort. On a inculqué pour cela la mondialisation. Le doute s'est installé. Les algériens ont perdu leur vision de leur propre bagage historique. La réponse à : qu'est-ce que le patrimoine culturel algérien ? est devenue difficile.

Face à ce déclin, des acteurs se sont mobilisés et il fallait identifier, inventorier toutes les expressions vivantes du patrimoine immatériel algérien afin qu'il ne disparaisse pas. Ensuite il est nécessaire de déterminer ses caractéristiques, les personnes et les institutions associées à lui, collecter les données avec une documentation adéquate, bref monter un dossier et le présenter à l'UNESCO afin de le classer au patrimoine de l'humanité. On passe d'un patrimoine local à un autre universel. Bien sûr le risque de se faire pirater son propre patrimoine est quasi présent. Un couscous devient la propriété d'une Europe qui considère ce plat comme plat national par exemple. Sauvegarder un patrimoine par une instance internationale n'est-il pas en même temps courir le risque de le perdre autrement ? On nous dira que c'est mieux que de le perdre définitivement. C'est là où nous nous rendons compte que c'est un patrimoine fragile mais il reste le facteur essentiel du maintien de la diversité culturelle face à une mondialisation croissante. Il est utile pour un dialogue interculturel, parfois du même continent, ce qui encourage le respect des différents modes de vie sur une même terre.

Le patrimoine immatériel n'est pas prisonnier d'un passé. Il est à la fois traditionnel, contemporain et vivant. Il est inclusif, contenant des expressions similaires à celle pratiquées par d'autres, ici et là-bas. Représentatif d'un groupe, d'une communauté, il se développe à partir de son enracinement chez ceux qui conservent la connaissance des traditions, des savoir-faire transmis d'une génération à une autre. Entre grandeur et misère, le patrimoine immatériel algérien se bat, fait appel à l'UNESCO, puis se classe dans une liste pour l'humanité pour être sauvegardé avant que des forces daechistes le vandalisent. Il ne peut que suivre ce cheminement pour rendre vivant ses poètes, danseurs, cuisinières, couturières, artistes..., des langages tellement vivants même s'ils ne sont pas touchables mais des discours qui resteront malgré les tentatives de destructions identitaires, enfouis dans des subconscious et des imaginaires qu'on ne pourra absolument jamais assassiner.

Leila Tennci

PATRIMOINE IMMATERIEL. UNE RICHESSE DE L'ALGERIE

Quel est le rapport entre le café turc, la pratique de l'Imzad, la rénovation annuelle du pont Q'eswachaka au Pérou et la pêche aux crevettes à cheval à Oostduinkerke en Belgique? A priori aucun. Pourtant, ces éléments ont été récemment ajoutés à la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité établie par l'Unesco. Que signifie cette notion de patrimoine immatériel, sur quels critères s'effectue le classement et quelles en sont les retombées? La fameuse liste de l'Unesco a fait récemment l'actualité en Algérie avec le classement simultané de l'Imzad et du pèlerinage annuel au mausolée de Sidi Cheikh (El Bayadh) par la commission intergouvernementale en décembre dernier, à Bakou (Azerbaïdjan). Bien que de natures différentes, cet instrument de musique et ce pèlerinage ont en commun de mobiliser des communautés autour de pratiques, savoirs et savoir-faire transmis de génération en génération. En amont du classement de l'Imzad, il y a par exemple le travail sur le terrain de l'association « Sauver l'Imzad » qui œuvre depuis plusieurs années à sauvegarder la pratique de cet instrument, exclusivement utilisé par les femmes. De plus, un patrimoine immatériel peut être transnational, et c'est précisément le cas de l'art et des pratiques de l'Imzad qui existe également au Mali et au Niger et autres lieux du Sahel. Mais pour présenter un élément, l'Etat concerné doit y joindre un dossier accompagné d'une documentation exhaustive. Pour l'Algérie, c'est là qu'intervient le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques. Son directeur, Slimane Hachi, revient sur l'histoire des classements effectués par l'Algérie: «Le premier élément classé est l'Ahellil. Avant même la convention de 2003, ce chant était inscrit sur la liste des chefs-d'œuvres de l'humanité. Nous devons cela aux recherches de Mouloud Mammeri et des travaux ultérieurs. En 1974, l'Unesco avait déjà produit un disque 33 tours de ces chants. Le dossier de classement au patrimoine immatériel a été confié plus tard à Rachid Bellil, spécialiste de la région, et il est passé sans débat en 2005. Puis, on a présenté le costume féminin nuptial de Tlemcen et de sa région, classé en 2012. Nous avons ensuite présenté deux dossiers en 2013 en profitant d'une disposition qui permet de présenter un dossier au nom de l'Etat et un autre multinational. Ainsi, lors de la dernière commission intergouvernementale à Bakou, 17 dossiers, dont l'Imzad et le Rakk de Ouled Sidi Cheikh, sont passés sans débat sur 63 propositions des Etats ». La convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel de l'humanité date d'octobre 2003. Elle complète celle de 1972, concernant le patrimoine culturel matériel et naturel. Cette reconnaissance

The Algerian Speaker

de l'importance du patrimoine immatériel doit beaucoup, selon M. Hachi, au directeur de l'Unesco de cette époque: «Le Japonais Koïchiro Mastuara était marqué par la culture de son pays. Qu'ont fait les Japonais après les bombes atomiques à Hiroshima et Nagasaki? La première loi adoptée portait sur la protection du patrimoine. Quand on a tout perdu, il reste la culture. Et de là est née l'idée d'un système international pour protéger ce patrimoine ». Après l'adoption de cette convention, l'Algérie a été le premier Etat à la ratifier, dès février 2004. Elle a également fait partie du premier comité dont la réunion s'est tenue à Alger en 2006, à l'issue duquel le règlement intérieur a été mis au point. La Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel comprend deux listes: la liste représentative



du patrimoine culturel immatériel de l'humanité où chaque Etat peut présenter un élément qui lui semble emblématique de sa culture; la liste de sauvegarde d'urgence où l'Etat inscrit les éléments en danger de disparition ou d'altération suite à diverses causes. M. Hachi en illustre un cas: «La poésie et les chants qui se déclamaient à la fontaine en Kabylie par exemple. Avec l'eau courante, ce rituel est condamné et on ne peut plus obliger les femmes à aller à la fontaine. Naturellement, un patrimoine naît, vit et meurt. Mais il y a des patrimoines qui peuvent survivre et la liste de sauvegarde d'urgence est prévue pour cela. Quand un élément est inscrit, l'Etat peut demander des aides de l'Unesco ou d'autres Etats ». Chaque Etat signataire de cette convention doit également effectuer un inventaire constamment mis à jour de son patrimoine immatériel. Concernant l'Algérie, il s'agit d'une banque de données localisée au niveau du CNPRAH: «Pour le patrimoine matériel, il existe un "inventaire", car c'est une liste quasiment fermée. Mais le patrimoine immatériel est muable par définition, on ne peut pas en faire un inven-

taire clos. Il y a donc un décret de 2005 pour la création d'une banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel ». On y trouve des éléments divers (musique, danse, cérémonie...) et des données qui viennent continuellement affiner la description. Par exemple, l'Ahellil a été découvert par Mouloud Mammeri, mais d'autres chercheurs ont recueilli plus tard d'autres éléments. L'enrichissement de cette banque de données est continu et provient, en grande partie, des acteurs locaux. Les directeurs de la culture des wilayas (qui peuvent également collecter les propositions des associations ou universités...) signalent au ministère les éléments à classer dans la banque nationale.

Les dossiers sont ensuite transmis au CNRPAH qui les valide et recense les recherches effectuées autour de l'élément en question. Comme les découpages administratifs ne correspondent pas aux aires culturelles, les dossiers transmis par plusieurs wilayas doivent être regroupés. « Prenons le cas de l'Imzad, illustre M. Hachi. En Algérie, il est présent dans au moins deux wilayas: Adrar et Illizi. Les directeurs de la culture de ces deux wilayas ont tous les deux alimenté la banque de données nationale ». Comment choisir parmi les nombreux éléments de la banque de données nationale, un dossier à proposer au classement

de l'Unesco? Certains éléments ont été présentés à l'occasion d'événements comme « Tlemcen capitale de la culture islamique » ou le « Festival culturel panafricain d'Alger » de 2009. La stratégie algérienne est également de promouvoir la richesse culturelle du grand Sahara sans omettre différentes parties du pays et différents domaines du patrimoine immatériel (traditions, arts, savoir-faire...). « Concrètement, le ministère de la Culture nous propose un dossier, explique notre interlocuteur. Nous cherchons le spécialiste qui peut monter ce dossier. Par exemple, dans le cas du Rakk de Ouled Sidi Cheikh, nous avons pensé tout de suite à Hmida Ben Naoum qui a passé sa vie à faire des recherches sur le sujet. Autre exemple: l'Imzad. C'est un dossier transnational. Nous avons des spécialistes et il existe un réseau associatif important. Il faut préciser que l'Unesco exige "l'accord libre et éclairé" des communautés. Pour l'Imzad, c'étaient

non seulement les dépositaires de cette tradition, les musiciennes, mais aussi cette association qui a participé au montage du dossier ». Une fois l'élément classé, les retombées se comptent en termes de visibilité et de notoriété. En effet, le classement patrimoine immatériel est un excellent argument marketing pour le tourisme et un moyen d'améliorer l'image d'une culture au plan international. M. Hachi raconte comment le classement de l'Imzad a permis d'entendre pour la première fois une allocution en tamasheq dans une réunion de l'Unesco : « A la proclamation de l'Imzad, patrimoine immatériel de l'Unesco, lors de la rencontre de Bakou, il y avait deux Touaregs présents recommandés par l'association "Sauver l'Imzad". Un homme et une jeune fille, musicienne, qui ont montré que la transmission est assurée. Pour la première fois on a entendu des remerciements en targui dans ce forum international. La jeune fille a joué de l'Imzad pendant un instant. Le représentant du Niger a, pour sa part, remercié l'Algérie d'avoir associé son pays, mettant en exergue le rôle de la femme. Enfin, le représentant du Mali a remercié l'Algérie d'avoir permis au Mali de parler de culture au moment où son pays n'est évoqué qu'en termes de guerre. Le dossier avait été préparé avant la guerre au Mali, à partir de 2010 et déposé en 2011 ». Une inscription sur la liste amène l'Etat membre qui l'a proposée à s'engager dans la protection de ce patrimoine classé. Mais la conservation d'un patrimoine immatériel est une véritable quadrature de cercle. Eviter l'altération d'un bâtiment ou d'un site naturel est relativement simple, mais comment conserver une pratique vivante et muable sans l'altérer et sans la fossiliser ? M. Hachi recourt à ses classiques : « Comme disait Héraclite, "on ne se promène jamais deux fois au bord du même fleuve". Il en va de même pour le patrimoine immatériel qui change constamment. Le Rakb de Ouled sidi cheikh enregistré l'an passé est différent de celui de cette année. Le danger qui nous guette est de standardiser ce patrimoine immatériel, de le rentrer dans un moule. Si vous prenez un ballet national qui se produit sur scène, c'est normal qu'il reproduise à l'identique ses danses à chaque spectacle. C'est différent pour les pratiques socioculturelles vivantes. Outre les constantes héritées de la tradition, la communauté est libre de recréer ce patrimoine continuellement ».

Parmi les moyens de sauvegarder ces pratiques, les festivals, à l'image de celui de l'Ahellil, sont parmi les plus efficaces. Mais faire d'un rituel social fédérateur un spectacle ne va pas sans risques d'altération. M. Hachi assure pourtant que les communautés inventent des réponses ingénieuses : « Prenons l'Ahellil, il est impossible de déplacer la place publique de Timimoun à la salle El Mouggar d'Alger. L'ahellil se déroule normalement en cercle. Ce dernier représente le monde et la société, c'est l'unité fonctionnelle du cer-

cle. Impossible de produire ce cercle sur une scène, les spectateurs ne verraient rien. Ils ont donc transformé le cercle en demi-cercle avec les mêmes fonctions du cercle mais avec la possibilité pour le spectateur de voir ». S'il est très complexe d'assurer, dans l'absolu, la survie d'une pratique culturelle, ce classement per-

met au moins de fournir les conditions les plus favorables à sa perpétuation.

4 Janvier 2018

source UNESCO.ORG

APPELÉ À FIGURER AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ, LE RAI EST A L'ETUDE A L'UNESCO



Le dossier du Raï est « prêt » et sera examiné en 2019 pour son inscription dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité dans la liste de l'Unesco. Déposé officiellement par l'Algérie en mars 2016, le dossier de la musique raï sera examiné par le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco... Pour l'instant, aucun autre pays n'a déposé de dossier pour le Raï. En janvier, le directeur du CNRPAH M. Hachi, avait indiqué que le dossier de l'inscription du Raï, comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité, «est en cours d'examen par les différents organes et experts de l'Unesco, et doit suivre toutes les étapes d'évaluation». Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco se réunit en session chaque année, Le Raï, genre musical algérien, s'est internationalisé à partir des années 1990, notamment, à travers ses deux grands interprètes, cheb Khaled et cheb Mami.

SALIM BENALIA

10 Mai 2018



La fête de la S'beiba de Djanet classée au patrimoine immatériel de l'humanité

Le rituel de la S'beiba, une pratique ancestrale de la région de Djanet (Illizi), a été inscrit, sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité...Le comité de L'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, a décidé d'inscrire la S'beiba sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité, en plus de sept autres éléments proposés par plusieurs pays. La fête de la S'beiba, célébrée chaque Achoura par la population de Djanet (wilaya d'Illizi), est une fête traditionnelle puisant son origine dans l'histoire ancienne d'une guerre que se livraient les deux principales tribus touareg du Tassili N'Adjers et le pacte de paix qu'elles signeront après des années d'affrontements. Cette manifestation, riche en rythmes, en mouvements et en couleurs regroupe les deux ksours dominant la ville de Djanet. Elle est marquée par des joutes amicales entre leurs habitants et des danses sur les rythmes des tambourins. Des guerriers en grand apparat reproduisent les guerres que se livraient, il y a des siècles de cela, les tribus de la région. La paix est instaurée après l'intervention des sages. Depuis 2008, l'Algérie a réussi à classer quatre éléments de son patrimoine immatériel sur la liste représentative de L'UNESCO: l'Ahellil, le costume nuptial de Tlemcen, l'Imzad et le Rakb de Ouled Sidi Cheikh.

26 Novembre 2017



Radio Algérienne
www.radioalgérienne.dz

LE PATRIMOINE IMMATERIEL EN DEBAT

Djamel Boukerma

... L'importance du patrimoine immatériel est dans le fondement de l'identité collective. Son rapport avec la mémoire nourrit essentiellement l'identité... Le patrimoine immatériel, dont les manuscrits, reste une source pertinente de l'identité algérienne. Le grand Maghreb, dont l'Algérie fait partie, abrite les mêmes caractéristiques linguistiques pour l'essentiel de l'identité... Invoquant les problématiques du patrimoine et leurs origines par rapport à la préservation du patrimoine algérien, il est utile de mettre en exergue l'utilité de l'identification du patrimoine algérien par un recensement national. Le patrimoine immatériel suggère principalement la construction de l'identité par le principe que le patrimoine est la synthèse de la mémoire collective du peuple. Il faut dire que durant l'ère coloniale, le peuple algérien avait été dépouillé de son identité. Le patrimoine écrit de 1961-1962 a connu la confiscation de 600 tonnes d'archives. Le patrimoine fonde et uni la communauté nationale par un imaginaire partagé ». Pour préserver le patrimoine d'une tragique disparition, il faut qu'il y ait la mise en place d'une véritable politique de sauvegarde. Les chercheurs dans le patrimoine écrit sont toujours livrés à eux-mêmes. Le patrimoine, avec ses diversités, possède un aspect positif pour l'évolution des peuples. Il influe sur l'identité et forge, par la suite, la personnalité de l'individu. Mais pour atteindre ce stade, encore faut-il que la démocratisation du patrimoine soit encadrée par un financement régulier des pouvoirs publics, or ce

n'est pas le cas en Algérie. En ce qui concerne le patrimoine écrit, les manuscrits jusque là localisés et récupérés avoisinent les 3 à 5 millions à l'échelle nationale...



14 Mai 2018

DjaZairess

Marqueur d'identité, porteur de repères culturels et maillon de l'économie : Grandeur et misère du patrimoine

La problématique du patrimoine immatériel ne cesse de s'imposer dans la vie quotidienne, dans un contexte où les repères culturels et identitaires, gagnés par une mondialisation inégalitaire et un usage immodéré des nouvelles technologies de l'information et de la communication, tendent à se resserrer autour de biens, de valeurs, de pratiques et de rites jugés comme pouvant assurer le "sauvetage" de l'individu-citoyen face à une menace réelle de dilution et d'atomisation. Si de tels réflexes primesautiers se manifestent chez des individus, des collectifs, des associations, les structures publiques, elles, agissent souvent, lorsqu'elles daignent le faire, en retard ou de façon maladroite et bureaucratique. Il en est ainsi de ce qui est appelé, en Algérie, le mois du patrimoine, s'étalant du 18 avril au 18 mai de chaque année, où se multiplient des manifestations culturelles dominées par l'esprit de prestige et le folklorisme de mauvais aloi. Ministres, directeurs, walis ou maires se mettent tous de la partie pour célébrer ce mois et se soumettre au rituel de la parade. Cela se passe un peu partout, pratiquement sur le même schéma, en convoquant les élèves pour leur faire visiter une exposition de costumes anciens ou de quelques objets d'artisanat, ou bien pour les faire assister à une danse kabyle, Naïlie ou targuie, avec un esprit fleurant l'exotisme de pacotille. Pourtant, la définition du patrimoine, immatériel est d'une étendue et d'une noblesse qui dépassent de loin toutes les pratiques d'ostentation et les laborieux réflexes administratifs. Le concept a subi une nette évolution au cours de ces dernières décennies, et ce, à la suite des travaux d'anthropologie culturelle, de sémiologie et d'autres spécialités connexes qui ont établi une relation intime entre la vie de l'homme d'aujourd'hui et tout le legs historique, culturel et naturel dont il est l'héritier, et au sein duquel il est appelé à jouer aussi le rôle d'acteur pour perpétuer la mémoire collective, à la manière de la conservation de l'espèce par la voie de la reproduction. L'Unesco juge que "le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le sa-

voir-faire nécessaire à l'artisanat traditionnel". Pour avoir souvent utilisé un concept - celui de patrimoine matériel et immatériel - sans en approfondir la portée et l'étendue, les parties qui président aux différentes festivités font rarement l'effort de mettre en avant l'importance de ce legs dans la perpétuation de la mémoire ancestrale, dans la formation de la personnalité algérienne dans ses différentes composantes, dans les possibilités immenses qu'il offre sur le plan de son intégration sociale et économique et, enfin, dans la valorisation des circuits et sites touristiques, qui charrie naturellement tout un flux d'échanges culturels entre les différents peuples de la planète. En dehors du grand boucan qui ponctue certaines occasions précises, le patrimoine immatériel algérien est, le moins que l'on puisse dire, mal pris en charge. Hormis les efforts de certains individus et associations, concentrés particulièrement en Kabylie, l'on est en droit de s'inquiéter du sort réservé aux différents objets et bien culturels, aux curiosités et sites naturels et aux infrastructures censées abriter la mémoire historique et culturelle du pays (musées, par exemple), ceci pour ne pas s'appesantir sur tout ce qui relève de l'immatériel (contes et poèmes oraux, rites, cérémonies festives ou propitiatoires, traditions domestiques,...) qui est en train de subir la patine du temps, aggravée par une ouverture, sans aucune préparation, en matière de formation culturelle, sur les nouvelles technologies de l'information et de la communications. Dans le segment du patrimoine immatériel, un travail colossal a été accompli par Mouloud Mammeri, Taos et Jean Amrouche, Malek Ouary et d'autres passionnés du patrimoine littéraire oral de Kabylie. De grands pans demeurent encore à l'état brut, requérant exploration et exploitation pour qu'ils puissent compléter et consolider tous les efforts tendus vers la modernisation et la fertile socialisation de la littérature orale ancienne (contes, poésies, prologues...) et d'autres aspects immatériels du patrimoine algérien.

Amar Naït Messaoud

21 Juillet 2018

PATRIMOINE IMMATÉRIEL EN CONTEXTE DE LANGUE MINORITAIRE

Le concept de patrimoine immatériel, marqué par la convention de l'UNESCO du 17 octobre 2003, est de très grande importance pour des cultures d'essence orale. La convention 1, en vigueur depuis octobre 2006, est considérée comme d'application prioritaire dans les pays de la francophonie, dans le cadre des objectifs à atteindre en matière de diversité culturelle. En effet, en l'absence de documents écrits ou de témoignages, la culture orale enregistre tous les éléments structurants de cette même culture. L'article 2.1. de cette convention définit le « patrimoine immatériel » comme « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés que les

cependant, depuis 2007, beaucoup d'indices, de positions et suffisamment d'apuis dans le monde de la toponymie internationale en faveur de sa prise en compte dans le cadre de l'application de cette convention. L'avancée la plus importante dans ce sens se retrouve dans un papier présenté à la Neuvième Conférence des Nations Unies du 21 au 30 Août 2007 à New York sur la normalisation des noms géographiques, et intitulé « L'application aux toponymes de la convention du 17 octobre 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ». Les motifs qui conduisent à considérer les noms géographiques comme patrimoine immatériel et, de cette manière, créer les conditions juridiques pour assurer leur protection, sont divers. L'utilité des

cale et nationale. Comme dénominations anciennes, les noms géographiques constituent la synthèse des principaux facteurs d'identification collective des peuples et font partie directement du patrimoine culturel immatériel. Les toponymes sont des phénomènes culturels qui, au-delà de leur fonction dénomminative première, peuvent être considérés de manière générale comme des témoignages linguistiques qui peuvent conserver ou refléter un état des plus anciens de la langue. Parfois, leur étymologie les range parmi les très rares vestiges encore vivants de racines linguistiques préhistoriques. La toponymie fait partie intégrante du patrimoine culturel, historique et identitaire. La recherche toponymique constitue un apport de première importance à l'histoire, à la géographie et à la linguistique... La convention sur le patrimoine immatériel concernait initialement des traditions culturelles... En marge des autres résultats qui intéressent beaucoup plus les États centraux et les langues d'États les plus puissantes, des travaux ont abouti à l'adoption de trois recommandations sur les langues minoritaires: en 1972 (recommandation II/36) pour que les différents pays où une même langue minoritaire est parlée s'accordent sur une orthographe commune; en 1987 (recommandation V/22) et en 2002 (recommandation VIII/1) pour que les pays ayant des groupes autochtones ou autochtones collectent et enregistrent les toponymes correspondants... La loi algérienne 98-04 dans son titre IV sur le patrimoine culturel immatériel inclue dans son article 67 les domaines suivants: l'ethnomusicologie, les chants traditionnels et populaires, les hymnes, les mélodies, le théâtre, la chorégraphie, les cérémonies religieuses, les arts culinaires, les expressions littéraires orales, les récits historiques, les contes, les fables, les légendes, les maximes, les proverbes, les sentences et les jeux traditionnels ».



communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ». L'article dispose par ailleurs que « le patrimoine culturel immatériel », transmis de génération en génération, est « recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ». La convention rappelle que le « patrimoine immatériel » se manifeste dans des domaines tels que « les traditions et expressions orales, y compris la langue, comprise comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ». Le texte cite également d'autres champs d'expression plus évidents comme les arts du spectacle ; les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers. La toponymie n'est pas citée directement dans cette convention. Il existe,

toponymes provient de deux fonctions fondamentales. D'une part, ils « fournissent des points de repères convenus pour la localisation des millions de noms de lieu que l'homme a identifiés à la surface du globe » et d'autre part, ils permettent de « consigner, dans un vocabulaire géographique propre, une mémoire collective qui, sans lui, pourrait dans bien des cas être perdue, car l'origine et le sens des noms de lieux sont souvent porteurs d'une information qui n'a pas été consignée ailleurs ». A la différence du patrimoine culturel matériel, l'onomastique et plus particulièrement les toponymes, comme partie du champ de la linguistique et qui s'expriment à travers la langue locale, constituent un patrimoine immatériel. Véritable élément structurant de l'identité culturelle, la langue locale et par son biais la toponymie ou l'onomastique en général fonctionne comme un creuset dans lequel, au fil de l'histoire, convergent, se construisent et s'expriment des traits culturels, historiques et linguistiques spécifiques à une réalité lo-

**Mohand TILMATINE de
l'université de Cadix**

**Revue UMMTO.DZ. N°6. 2014.
Open Journal Systems**

L'Imzad touareg inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité



Ce patrimoine musical touareg est inscrit au patrimoine de l'humanité. Les pratiques et savoirs liés à l'Imzad ont été inscrits à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la Culture (Unesco). Patrimoine musical, poétique et artisanal, l'Imzad, vieille monocorde ancestrale jouée et fabriquée exclusivement par les femmes touarègues, a été classée par le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Ce classement intervient après le dépôt par l'Algérie d'un dossier international en son nom propre ainsi qu'au nom du Mali et du Niger qui partagent avec l'Algérie ce patrimoine. L'inscription de l'Imzad implique aussi le classement des traditions orales et de la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel, tout en incluant l'aspect festif et artisanal. Ce legs mémoriel, commun à toute la société touareg, a pratiquement disparu dans les pays voisins de l'Algérie, notamment le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad (autres pays qui partagent cet héritage) où il ne reste plus que quelques joueuses connues. Une opération d'inventorisation, d'enregistrement et de traduction des poèmes de l'Imzad est menée depuis quelques années par l'Office du parc national de l'Ahaggar (Tamanrasset), préalablement au dossier de classification présentés à l'Unesco, en collaboration avec le CNRPAH. L'Unesco avait déjà classé sur la même liste représentative l'Ahail du Gourara, genre musical mystique de sud algérien en 2008... Par ailleurs, l'organisation internationale a également adopté lors de sa 37ème session la création d'un Centre international à Alger pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel d'Afrique. Ce centre devra faire l'objet d'un accord final entre le Gouvernement algérien et l'agence onusienne. Le futur organisme aura notamment à mener des travaux de recherches et de compilation sur le patrimoine immatériel hérité des cultures africaines, et d'organiser des colloques au niveau africain à ce sujet. Le Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, comprend les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, et espaces culturels qui leur sont associés et que les communautés reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Il est transmis de génération en génération, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.

04 Décembre 2017

LE MATIN. DZ
Le journal des débats et des idées

Tizi-Ouzou : ouverture du troisième Salon national du patrimoine culturel immatériel



Le coup d'envoi de la troisième édition du Salon national du patrimoine immatériel a été donné à la Maison de la culture de Tizi-Ouzou. Des artisans et artistes des wilayas de Tizi-Ouzou, Alger, Constantine et Oran animent cette nouvelle édition, à travers une riche exposition. Des institutions muséales, dont le Musée Ahmed Zabana d'Oran, des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine, des arts traditionnels et populaires d'Alger ainsi que la Bibliothèque nationale, l'Opéra d'Alger et des maisons d'édition (ENAG, Terroir, El Amel) et le Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, participent également à cette manifestation. Dans son allocution d'ouverture de ce Salon dédiée à la femme pour son rôle de transmission du patrimoine, la directrice locale de la culture, a indiqué que cette manifestation « est l'occasion de rappeler le rôle de la femme dans la préservation et la pérennisation du patrimoine culturel immatériel à travers des conférences, et des ateliers de démonstration, entre autres ». Un hommage particulier sera rendu à la troupe « Urar Lkhalath » un groupe de femmes qui ont perpétué et vulgarisé, à travers une émission de la Chaîne II de la Radio nationale, des chants féminins anciens. Des ateliers de démonstration de décoration de poterie avec des motifs berbères, de scellage (décoration) de la Blouza Oranaise, de conte et de jeux traditionnels, des spectacles de chants féminins et une démonstration d'une scène de mariage traditionnels sont au programme de ce Salon. Des conférences-débat sont aussi au menu et seront animées par des spécialistes à l'instar de Galez Ouiza maître-chercheur au Centre national de recherche préhistorique, anthropologiques et historiques (CNRPAH) qui parlera de la « convention 2003 et la question du genre », Faïrouz Recham de l'Université de Bouira qui abordera « la femme et la chanson kabyle » et Zahia Ben Abdellah qui a intitulé sa conférence « patrimoine féminin ».

Yanis YOUNES

25 Septembre
2018

algerie
patriotique

LE COUSCOUS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE DE L'UNESCO :

Les pays du Maghreb appuient l'Algérie

Les pays du Maghreb appuient la démarche de l'Algérie de coordonner le dossier relatif à l'inscription du couscous sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO. Des experts venus de Tunisie, du Maroc et de Mauritanie se sont réunis, au CNRPAH pour « préparer le terrain à l'élaboration du dossier... pour classer un élément qui nous identifie, nos peuples, nos régions et notre histoire. C'est le met du couscous qui vient du fond des âges et de la préhistoire et qui a constitué l'aliment de base de l'Afrique du Nord depuis le milieu du néolithique et jusqu'à nos jours », explique M. Hachi, directeur du CNRPAH. Selon lui, chaque pays maghrébin doit élaborer son propre dossier sur le classement du Couscous... « Avant la rédaction finale, vers février 2018, nous devons nous réunir plusieurs fois dans un pays du Maghreb pour coordonner nos actions. Nous devons d'abord donner un intitulé au dossier en faisant ressortir les pratiques, les rituels, les savoirs faire et les symboles autour du couscous », précise-t-il. Des contacts sont

la Mauritanie et bientôt la Libye signifie que les peuples sont unis entre eux. Nous devons nous concentrer sur tout ce qui nous réunit. Le Couscous nous rassemble mais avec toutes ses spécificités régionales. Chaque région a son propre mode de préparation de ce plat avec différentes saveurs. Le Couscous nous distingue des autres pays puisqu'il n'est présent ni au Moyen Orient, ni en Europe ni en Asie ni en Afrique subsaharienne. C'est notre patrimoine. Un patrimoine qui est aujourd'hui menacé. Classer le Couscous est une manière de le protéger. Il est là depuis la nuit des temps », a déclaré Faouzi Mahfoud, directeur de l'Institut national du patrimoine de Tunisie. Le Couscous, selon lui, est un repas qui réunit le Maghreb. « En Europe, le couscous devient presque un plat national. Il y a donc le risque d'être piraté par d'autres. Aujourd'hui, il y a un risque que la Harissa, qui est tunisienne, soit inscrite par Israël. Si nous ne faisons rien, nous



menés actuellement avec la Libye pour qu'elle se joigne à l'initiative maghrébine. « Le couscous est produit de la mise en œuvre de savoir-faire. C'est du patrimoine culturel immatériel. Le produit lui-même est la source de valeurs immatérielles, c'est-à-dire création de liens sociaux, vivre ensemble, accompagnement de grands moments et festivités (naissance, enterrement, mariage, etc). Lors de ces grands moments de regroupement, on consomme ensemble le couscous. Il est porteur de notion de partage, de solidarité et d'entraide. C'est tout cela qu'il faudra exprimer de notre point de vue. Au regard de sa profondeur historique et de sa répartition biogéographique, le couscous est forcément marqué par une extrême diversité », détaille Slimane Hachi. « Un dossier qui nous tient tous à cœur. Le couscous est l'élément emblématique de la culture maghrébine. C'est un élément fédérateur de la communauté de l'Afrique du Nord. Il contribue à renforcer la relation entre les sociétés. J'espère que ce projet sera la première étape d'un processus qui continuera autour d'autres éléments à classer auprès de l'Unesco ou autour de la coopération maghrébine. Pour nous, ça sera une sorte d'apprentissage à collaborer à travers ce projet. Cette collaboration n'est malheureusement pas au niveau que nous souhaitons tous. Et pourtant, nous avons beaucoup de choses à faire ensemble en matière de patrimoine culturel », a-t-il déclaré. « Le Couscous est notre identité. Nous appartenons à la même aire géographique et les frontières entre nous sont artificielles. La présence de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, de

risquons d'être doublés », a prévenu Faouzi Mahfoud, lors du débat entre experts. « Je remercie beaucoup l'Algérie d'avoir pris cette initiative et nous sommes très fiers que l'Algérie coordonne ce dossier. Il faut exploiter tout ce qui est valeur autour de ce plat, essentiel dans nos sociétés et qui est lié également à savoir faire féminin. Finalement, nous avons inventé la cuisson à vapeur. Ce n'est pas une invention occidentale », a-t-il relevé. Il a rappelé que le Couscous est évoqué depuis l'époque d'Ibn Khaldoun, le père de la sociologie moderne. « Le Couscous est lié à des valeurs et à des traditions, surtout les valeurs de partage. Notre travail est de préparer un bon dossier en réalisant notamment la documentation audiovisuelle avec méthodologie », a appuyé Nami Mohamed Kaber Salihy. D'après lui, le Couscous est présent chaque jour sur la table des familles mauritaniennes. « Ce met est lié à beaucoup de traditions et à des rituels sociaux ou spirituels. Chaque région de Mauritanie a son propre plat de Couscous », a-t-il noté. Le dépôt du dossier se fera conformément à la Convention de 2003 relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Metaoui Fayçal

13 Mai 2018



Développement des zones frontalières :

une priorité nationale pour l'émergence de nouveaux pôles

ALGER - Le ministre des Travaux publics et des Transports, M. Abdelghani Zaalane a affirmé, samedi à Alger, que le développement des zones frontalières était une priorité nationale dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, devant renforcer l'attractivité de ces régions, faire émerger de nouveaux pôles et créer des zones intégrées de développement.



"La réalisation du développement nécessite, en général, d'importants investissements pour développer les infrastructures pour les moyens de transports, un objectif que l'Etat s'est employé à réaliser, notamment lors des dernières années, suivant le Schéma national d'aménagement du territoire", a indiqué M. Zaalane dans une allocution lors des travaux de la rencontre nationale sur le développement des zones frontalières, organisée par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rahal (Alger). Dans le domaine des travaux publics, M. Zaalane a précisé que les efforts avaient été centrés sur la réhabilitation et la modernisation des réseaux routiers à travers la réalisation de plus de 23.000 Km de nouvelles routes au niveau natio-

nal, dont plus de 5.000 Km au profit des wilayas frontalières, [...] Le ministre a évoqué également la réalisation de l'autoroute est-ouest dont les travaux restant au niveau des frontières, soit entre Drean (El Taref) et les frontières algéro-tunisiennes, ont été entamés sur une distance de 84 km. Il a également cité transsaharienne sur une distance de 3.400 km reliant l'Algérie et cinq pays, à savoir la Tunisie, le Mali, le Niger, le Nigéria et le Tchad, un projet qui constitue, selon le ministre, un facteur pour la relance de la coopération entre les pays voisins. [...] Concernant la voie ferrée et dans le but de faciliter les échanges commerciaux et le déplacement des citoyens, une partie des programmes de développement a été consacrée aux wilayas frontalières avec un réseau de 800 km, selon le ministre qui a ajouté que des trains modernes (Coradia) ont été mis en service récemment [...] Pour ce qui est du transport routier, le gouvernement a accordé un "grand intérêt" aux régions frontalières à la faveur de différents plans de développements, aussi bien pour les gares terrestres que pour le transport terrestre grâce aux prestations fournies par les entreprises publiques auxquelles s'ajoutent les prestations du secteur privé. S'agissant du transport aérien, M. Zaalane a indiqué que sur 36 aéroports, 18 sont situés dans les régions frontalières qui ont bénéficié d'une opération d'extension et de réhabilitation, ajoutant que le programme des vols de et vers ces aéroports sera renforcé dès la réception des nouveaux appareils par Air Algérie et Tassili Airlines. Sur le plan logistique, le premier responsable du secteur a révélé que la priorité sera donnée aux plates-formes logistiques au niveau des régions frontalières, notamment à Tamanrasset et Tindouf pour relancer l'activité économique et renforcer le développement local grâce à l'ouverture du poste frontalier entre l'Algérie et la Mauritanie.

14 Octobre 2018



LE TOURISME PEUT ÊTRE LA LOCOMOTIVE DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

KARIM CHERIF

Karim Cherif, entrepreneur et PDG de la chaîne hôtelière Eden, vient de publier un livre riche en informations et en exemples mais aussi audacieux dans l'analyse qu'il fait de la situation économique critique du pays et des meilleures voies et moyens de lui insuffler des dynamiques de relance : Economie du tourisme. Un investissement d'avenir pour l'Algérie.

« Seule la somme des richesses individuelles crée la richesse parce que, fondamentalement, avant de distribuer, il faut d'abord produire », écrit-il d'emblée dans ce livre pour annoncer la couleur. [...] Le tourisme, un investissement productif

Tout en rappelant qu'il contribue à hauteur de 10% au PIB mondial, le patron de la chaîne hôtelière Eden indique dans son livre que le tourisme est le premier secteur des services dans beaucoup de pays dans la mesure où il constitue une locomotive qui remorque l'ensemble des secteurs de par son côté transversal et intersectoriel. Mais pas seulement. Selon lui, l'économie du tourisme peut aussi jouer un rôle de soupape de régulation de la balance des paiements à travers l'exportation de services touristiques et les

apports en devises qu'elle génère, ce qui permet, dans des situations de déficit notamment, d'effectuer les rééquilibrages macroéconomiques nécessaires. Toutefois, M. Cherif ne se fait pas d'illusion quant à la possibilité d'avoir une économie touristique performante dans un univers contraignant et peu adaptée à l'épanouissement de l'entrepreneuriat.

« C'est en améliorant le climat des affaires ou en se dotant d'un code qui favorise les investissements que des pays ont pu développer leur économie avec, parmi leur priorités, le tourisme », écrit-il dans ce sens. Par ailleurs, Karim Cherif a insisté sur l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs, ceux qui sont directement concernés et ceux qui interviennent à des niveaux intermédiaires, ainsi que la population, pour réussir à injecter une dynamique de performance dans le secteur. « Ce que nous sommes capables de faire dans un cadre privé doit devenir une réalité collective dans notre manière de recevoir les touristes », [...]

Le tourisme domestique : un enjeu pour l'Algérie

L'importance du tourisme domestique est qu'il prépare le lit au développement du tourisme international d'une part et contribue, d'autre part, au développement des régions et de l'économie locale. De plus, le tourisme domestique joue un rôle majeur dans la diffusion de la culture touristique dans le pays et la préparation des Algériens à s'adapter aux attentes et exigences des « touristes », ce qui en fait « un enjeu pour l'Algérie ». Ces aspects sont, selon Karim Cherif, « essentiels », d'où l'importance de prendre en charge l'amélioration de ce type de tourisme en le « marketant » de sorte à susciter l'intérêt des candidats potentiels et à les fidéliser.

Il a cité, à titre d'exemple, les Etats-Unis et l'Australie où des régions font des campagnes marketing qui, parfois, durent des mois, pour inciter leurs populations à les visiter.

[...] A nous Algériens d'imaginer des campagnes originales pour vendre la destination Algérie à nos nationaux », écrit en précisant que, présentement, seuls 20% des clientèles des établissements hôteliers algériens représentent une clientèle de loisirs, faite essentiellement de fa-

milles riches de l'intérieur et du Sud du pays, alors que la clientèle d'affaires représente 80%.

Karim Cherif pense aussi que le tourisme domestique doit viser la diaspora algérienne qui représente plus de 7 millions de personnes. Mais sans trop d'illusion. « Cela ne sera envisageable que le jour où l'offre sera diversifiée et que la concurrence jouant, l'Algérie sera en mesure de proposer un bon rapport qualité/prix », lit-on dans Economie du tourisme.

Le vecteur Unesco

Faire de l'économie du tourisme nécessite évidemment un travail en amont qui consiste à construire une offre compétitive à l'échelle mondiale en rapport qua-

lité/prix, mais aussi « la vendre ». Or, si pour marketer une destination à l'intérieur du pays demande une campagne publicitaire plus ou moins originale, vendre la destination Algérie à l'étranger est une entreprise pas du tout facile d'autant que la concurrence à ce niveau est ardue.

[...] s'agissant du patrimoine et de tout ce qui est lié à la culture, il estime que les classements Unesco, vraisemblablement la plus crédible instance internationale, sont d'un immense apport.

« S'il y a une référence dans le monde de la culture et de l'histoire, c'est bien cette liste des sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Vendre la destination Algérie, c'est bien évidemment mettre

en valeur ce patrimoine afin que ce label devienne prescripteur de voyages », lit-on dans le livre de Karim Cherif qui ajoute qu'associer notre patrimoine à l'Unesco représente une opportunité tant en termes d'images que de capacité à développer ce segment touristique ».

Karim Cherif, Economie du tourisme. Un investissement d'avenir pour l'Algérie, Casbah Editions, Alger, 2017.



08 Janvier 2018

Le tourisme peut-il remplacer le pétrole?

Mohamed BOURAD

L'or jaune pour remplacer l'or noir

La question ne relève pas du tabou, mais elle n'a jamais été posée: «Le tourisme peut-il vraiment remplacer le pétrole en Algérie?»

Faut-il croire ceux qui préconisent que les services, et particulièrement le tourisme, pourraient être une alternative au pétrole? Ou au contraire, il faut tout simplement classer de pareilles affirmations au registre des rêveries, des utopies et des fables. Il est évident que dans certains pays, le tourisme est devenu un important contributeur économique dans le PIB national et un gisement indéniabla pour l'emploi. Cependant, cette place a été glanée au bout d'une période très longue, avec des moyens conséquents et des investissements colossaux sur des décennies. La contribution du tourisme dans le meilleur des cas, ne dépasse pas les 30% du PIB national dans le monde, le cas de la France, première destination mondiale en 2017 avec plus de 80 millions de visiteurs et une recette touristique dépassant les 160 milliards de dollars, soit environ 7% du PIB français. Je voudrais m'étaler sur le cas français et décortiquer son montage en tant que modèle, avec ses hôtels, ses compagnies, ses écoles, avec ses universités, ses voyagistes ses mises en tourisme de régions, de communes, son transport aérien routier et ferroviaire performant sans pour autant oublier ses patrimoines dans toutes ses diversités. Cette situation de leader n'est pas le fruit du hasard et du bricolage, elle est le fruit d'une politique des pouvoirs publics, de stratégies mises en place depuis des décennies, autour de compétences de think tanks touristiques qui produisent expertises, analyses, stratégies, visions et prospectives sur 50 ans. Dans notre cas, en Algérie, la contribution du tourisme au PIB ne dépasse pas les 250 millions de dollars/an, un chiffre bien maigre, dû au fait que nous continuons à pa-

boussoler et sans stratégie. Rien ou presque n'est sérieusement entamé dans ce domaine pour faire du tourisme une alternative aux énergies fossiles. Les exigences du marché, les normes et les standards des services nous imposent une rigueur dans toute la chaîne de production, allant du transport aérien, en passant par les hôtels, les restaurants et les patrimoi-



d'offre compatible avec la demande qualité/prix. Que reste-t-il donc du tourisme saharien? Et qu'en est-il du tourisme patrimonial? Ne figurent-ils pas dans les tablettes du pays? On pense notamment au tourisme de bien-être, celui de congrès et de conférences, religieux et culturel qui demeurent des niches en fait et ne pourraient en aucun cas drainer des millions de touristes. Prétendre à des recettes de 10 à 30 milliards de dollars/an, implique des efforts colossaux dans les infrastructures, la formation, les acteurs professionnalisés et très au fait des techniques de gestion, de vente et de management des destinations sur les marchés, l'hygiène et les offres de transport dans leurs diversités. Au rythme du pays, rien ne se fera dans l'immédiat. Cette situation fera perdre beaucoup d'argent au pays et des parts de marchés comme le cas des 2,5 millions de touristes algériens qui boostent la destination Tunisie à

coups de milliards de dollars. Le chemin est foncièrement très long pour avancer dans le classement mondial. De plus, ces filières énumérées, ne peuvent pas faire l'objet d'une massification compte tenu de plusieurs facteurs comme les sites, l'écologie, les capacités de prise en charge, les besoins en eau et énergie etc..., le tourisme saharien avec sa diversité ne pourra dépasser dans les meilleurs des cas, les deux à trois millions de touristes et à condition que la logistique suit le mouvement des flux: offre de transport, animation des sites, hôtellerie etc. De ce fait, les niches touristiques n'ont jamais été de grands réservoirs financiers du tourisme, c'est un appoint à d'autres filières grand public tel que le balnéaire qui draine des millions de touristes.

nes. La liste est longue des exigences de services pour séduire les acteurs, les prescripteurs et le grand public.

Aujourd'hui, nous n'avons pas les moyens, encore moins la volonté de construire une destination avec toutes ses exigences matérielles et sa composante pour aller vers les marchés. Cette situation déplorable, ne semble pas connaître un véritable renouveau dans la politique de développement touristique ni dans les stratégies à préconiser encore moins dans les actions à mener au niveau local. C'est connu, de par le monde, c'est la filière balnéaire qui rapporte le plus de recettes. Elle se classe au top et c'est dans ce type de tourisme que les gouvernements puisent leurs recettes. Or, il semble que chez nous le balnéaire est une filière impossible à mettre sur les marchés internationaux du fait d'une offre inadéquate et non commercialisable. Déjà que nous peinons à répondre à la demande nationale dont plus des trois-quarts des Algériens vont en Tunisie du fait d'une absence

coups de milliards de dollars. Le chemin est foncièrement très long pour avancer dans le classement mondial. De plus, ces filières énumérées, ne peuvent pas faire l'objet d'une massification compte tenu de plusieurs facteurs comme les sites, l'écologie, les capacités de prise en charge, les besoins en eau et énergie etc..., le tourisme saharien avec sa diversité ne pourra dépasser dans les meilleurs des cas, les deux à trois millions de touristes et à condition que la logistique suit le mouvement des flux: offre de transport, animation des sites, hôtellerie etc. De ce fait, les niches touristiques n'ont jamais été de grands réservoirs financiers du tourisme, c'est un appoint à d'autres filières grand public tel que le balnéaire qui draine des millions de touristes.



09 Janvier 2018

Cancer du sein :

J'ai reconstruit ma vie sans mon mari

Quand on se marie, c'est pour le meilleur certes, mais aussi pour le pire. Nadja* y a cru, mais hélas, dans son cas, la maladie a signé la fin d'un mariage de plusieurs années. Son mari l'a quittée à cause de son cancer du sein. Aujourd'hui, quelques années après, cette femme-courage a triomphé de la mort et retrouve la joie de vivre... Quand une tragédie arrive, une famille est censée devenir plus forte et plus soudée. Mais dans nombreux cas, les relations ne s'en sortent pas indemnes. C'est le cas de Nadja, 54 ans. Il y a sept ans de cela, son mariage a succombé à cause de la maladie. Son mari et père de ses deux enfants l'a quittée à cause de son cancer du sein. Le diagnostic est tombé en 2011. Le couple était marié depuis plus de douze ans et a eu deux enfants. Un garçon, l'aîné, avait 11 ans et la fille 8 ans... A l'époque, Nadja était une femme au foyer en bonne santé... Jusqu'au jour où elle découvre une tache rougeâtre sur sa poitrine... Après quelques jours, le diagnostic tombe : cancer du sein. «La nouvelle m'a totalement détruite au début, je n'ai pas accepté ma maladie... Pour moi, c'était la fin, je n'arrêtais pas de penser à mes enfants et ce qui allait leur arriver si je succombais au cancer... Le diagnostic entraîne un changement brutal dans son couple, commençant par le désintérêt. Son mari, un homme instruit, cadre dans une entreprise publique, ne l'aide pas dans son combat. Durant plusieurs semaines de traitement, il n'a jamais accompagné sa femme à l'hôpital, ni ne l'a aidée à faire le ménage et pris soin des enfants... «Les vomissements, les douleurs, la manque d'appétit... il s'en fichait complètement... »

Insultes

Elle ne faisait plus à manger tous les jours, ne pouvait plus laver le linge et ne s'occupait plus de la maison comme elle le faisait avant la maladie. Sa sœur et sa mère l'aidaient de temps à autre. Elles lui préparaient à manger, faisaient le ménage parfois, mais ne pouvaient quand même pas l'assister 24 heures sur 24 à cause de certains problèmes avec le mari. «Il rentrait et ne touchait à rien. Même pas le goûter des enfants. Si je ne le faisais pas moi-même, il était impossible qu'il le fasse. Le pire, quand il avait besoin de quelque chose et qu'il ne le trouvait pas, il me criait dessus, me traitant de tous les noms et me reprochant de négliger mes responsabilités de femme et de maman. Au bout de quelque temps, il ne rentrait pratiquement à la maison que pour dormir, donc tard la nuit. Non seulement il ne s'intéressait plus à moi, mais aux enfants aussi. Les week-ends, il les passait avec sa famille ou ses amis.» En plus de sa

RYMA MARIA BENYAKOUB

négligence et ses sautes d'humeur, Nadja subissait quotidiennement les humiliations de son mari devenu violent, avec des paroles blessantes, et ce, devant les enfants. «Leur présence ne le gênait pas. Sous leurs yeux, il m'insultait et m'humiliait pour les raisons les plus banales... Il a commencé par quitter la chambre, jugeant que je pouais les hôpitaux... »

Ablation

Aussitôt programmée pour une opération, la patiente passe sous le bistouri et subit une ablation totale des deux seins. Un sur-choc. «Je pense que je n'étais encore préparée à ça. Je pensais qu'après la chirurgie je ne pourrais plus me considérer comme une femme. A quoi je vais ressembler ? Aurais-je toujours une apparence de femme?... J'étais totalement perdue et ces questions me hantaient.



Mais ma famille m'a soutenue. Ma sœur m'a donné beaucoup de courage. Je pensais à mes enfants, il fallait être forte pour eux. Mon mari, lui, était absent. Il n'est même pas venu à l'hôpital, sous prétexte qu'il ne pouvait pas s'absenter du travail... En rentrant chez elle, Nadja n'arrivait plus à se regarder dans une glace, n'appréciait aucune tenue sur elle et se renfermait sur elle-même... «C'était aussi compliqué dans mon couple. Au milieu de cette tourmente, j'avais besoin de mon mari pour reprendre confiance en moi et mon estime de soi. Mais ça n'a pas été le cas... Il rentrait de plus en plus tard, il ne me parlait presque pas, j'étais inexistante pour lui... » «Je n'étais que l'ombre de moi-même. Je ne me reconnaisais plus !» Nadja dit que l'indifférence de son mari est sans doute due au fait qu'elle ne lui plaît plus, ne l'intéresse plus et ne répond plus à ses espérances. Seule devant la situation de son couple qui ne cessait d'empirer, la mère de famille a tenté de toutes ses forces de reprendre en main sa vie de famille et décidé de faire plus d'efforts. Pour elle, il n'était plus possible que ses enfants vivent dans une atmosphère pareille. «Après tout ce qui s'est passé, notre vie intime n'existait plus. Mon mari avait quitté la chambre

depuis plusieurs mois et on ne se retrouvait plus. Moi, j'étais tout le temps fatiguée, épuisée du traitement et je n'avais aucun désir envers lui. Un soir, je l'ai invité à regagner la chambre, il m'a violemment repoussée, me traitant de mutilée, mgatza... Je me suis sentie comme un monstre qu'on a peur d'approcher. C'était horrible... »

Demi-femme

Au lendemain de la dispute, après une visite surprise, la sœur de Nadja a appris ce qui est arrivé et a averti son frère qui les a rejointes pour tenter de discuter avec le mari et régler le problème. «Pour lui, le fait que ma famille intervienne était la goutte qui a fait déborder le vase. Il ne l'a pas accepté. Il a commencé à crier et a même failli me frapper, me lançant : "Vat-en chez toi, je ne peux pas finir ma vie avec une demi-femme... Personne ne peut d'ailleurs et tout le monde comprendra pourquoi je te quitte. Tu es mutilée et tu resteras toujours malade"... » Après ce coup, affaiblie par ses tentatives de sauver son couple, Nadja décide de se soumettre et accepte la séparation et le divorce ensuite... Peu à peu, elle a repris goût de la vie, elle recommence à sortir et reprend les réunions de famille et d'amis. «Je n'oublierai jamais ce que m'a sœur a fait pour moi et comment elle m'a aidée à dépasser cette épreuve. Je ne sais pas ce que je serais devenue si elle n'avait pas été là.» Aujourd'hui, après tout ce qu'elle a enduré, Nadja reprend goût à la vie et a retrouvé l'estime de soi. Un an et demi après son divorce, la femme meurtrie dans sa chair a refait sa vie. Son cousin, qu'elle n'avait pas revu depuis plusieurs années, l'a demandée en mariage. «La demande m'a totalement bouleversée au début. Je n'imaginais pas refaire ma vie après ce qui m'était arrivé. J'avais peur de revivre la même expérience et de sombrer de nouveau dans les problèmes et la déprime... Ensuite, j'ai accepté et je me suis dit pourquoi ne pas tenter le coup une deuxième fois. Les hommes ne sont pas tous les mêmes et mon cousin connaissait bien ma situation avant de venir demander ma main.» Plus que cela, sur le plan professionnel... Nadja a investi dans une micro-entreprise de couture et confection de tenues traditionnelles. Aujourd'hui, Nadja gagne très bien sa vie et couvre ses frais et les frais de ses deux enfants dont elle a la garde. «Je me sens épanouie. Ma famille est à côté de moi, j'ai un travail, un mari qui me respecte et qui partage le bon et le moins bon avec moi... »

LA NOUVELLE BATAILLE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR ALGERIEN

Walid AÏT SAÏD

Le ministre de l'Intérieur aspire à donner le «pouvoir» aux élus locaux afin d'accélérer la décentralisation des décisions surtout que le gouvernement veut mettre en place son nouveau «bouclier» à travers le développement des zones frontalières...

Ce n'est pas un hasard si Nouredine Bedoui a remis, samedi dernier, au feu de l'actualité le code unifié des collectivités territoriales. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire était à l'école d'administration face aux futurs cadres de la nation. Ce sont ces énarques qui auront la lourde tâche de gérer l'administration algérienne dans la nouvelle vision que veut lui donner le gouvernement: c'est-à-dire décentralisée et surtout débureaucratisée! Le ministre a donc mis ses élèves, très tôt, devant leur responsabilité afin d'éviter d'en faire une génération de «gratte-papier». C'est



dans ce sens qu'il leur a présenté «l'arme fatale» qui leur permettra de réussir cette mission commando, à savoir ce fameux code unifié des collectivités territoriales. «Les différents projets de loi initiés par le ministère de l'Intérieur, notamment, le projet de code unifié des collectivités territoriales, actuellement au niveau du gouvernement, offre aux élus locaux un champ large et beaucoup de prérogatives dans le cadre du renforcement de la décentralisation de la prise de décisions», a soutenu le ministre. «Cela afin de parfaire les prestations du service public local et d'associer le citoyen à la gestion de ses affaires et aux différentes étapes de prise de décisions», a poursuivi un Bedoui qui étalait par là sa nouvelle bataille. Il rappelle dans le même sens que cette année devrait être celle du... développement local. «Nous allons accélérer les actions de développement local, particulièrement dans les wilayas frontalières», a-t-il insisté avant de mettre en avant la nouvelle approche de gestion que souhaite le président Bouteflika, qui est une participation effective dans le développement économique. «Cette nouvelle approche est basée sur la participation, l'activation de la dimension économique au niveau territorial et la poursuite de la modernisation des services publics locaux à travers l'intégration de nouveaux modes de gestion, comme la délégation du service public et le partenariat public-privé», a-t-il insisté non sans rappeler les recommandations du chef de l'État lors du dernier Conseil des ministres. «Le président de la République avait souligné la nécessité d'approfondir les réformes pour garantir un service public davantage allégé des lourdeurs bureaucratiques, promouvoir une décentralisation plus effective, permettant d'améliorer l'écoute et le dialogue, de la part des pouvoirs publics, face aux attentes des citoyens et accélérer l'amélioration du climat des affaires», a-t-il souligné pour montrer qu'il ne faisait que suivre la feuille de route tra-

cée par le président Abdelaziz Bouteflika. Le ministre a dans ce sens fait état du recensement de toutes les missions et procédures centralisées dans les secteurs d'activités, notamment celles dont la prise en charge doit revêtir un caractère local suivant un plan d'action gouvernemental cohérent. En fait, ce nouveau code sera la base d'une large réforme qui aura comme finalité une gestion plus fluide des affaires locales pour un développement efficace et durable. Chose d'ailleurs par laquelle Bedoui a voulu conclure: «Les ateliers de réforme sont nombreux et visent tous l'intérêt et la prospérité du citoyen.»

22 Octobre 2018



Journal officiel : parution de la nouvelle loi sur la Santé

La nouvelle loi relative à la Santé publiée au numéro 46 du Journal officiel, met en avant le droit à la santé comme droit humain fondamental, régule et modernise le système de santé pour être à la hauteur des aspirations de la société.

La nouvelle loi de 450 articles accorde un intérêt particulier aux volets relatifs à la prévention, notamment des maladies non transmissibles et s'intéresse également à la santé de la mère, de l'enfant, des personnes âgées, des adolescents, des handicapés et des toxicomanes, ainsi qu'à la promotion de la santé alimentaire.

Parmi les nouvelles dispositions de la loi il est fait mention de la création d'une carte sanitaire adaptée aux spécificités de chaque région, dans le but de maîtriser les maladies propagées et mobiliser les financements nécessaires pour y faire face.

La loi N 18-11 maintient par ailleurs le service civil, stipulant dans son article 196 que l'Etat assure les moyens matériels et met en place les mesures incitatives à l'exercice de l'activité de l'assujéti au service civil, notamment dans les wilayas du Sud et les Hauts-plateaux.

Pour ce qui a trait au secteur pharmaceutique, la nouvelle loi contient plus de 50 articles relatifs à la gestion et à la fabrication de médicaments, des matériels médicaux et les laboratoires biologiques.

En matière de bioéthique, elle stipule dans son article 356 qu'« il est créé une agence nationale des greffes chargée de coordonner et de développer les activités de prélèvement, de transplantation ou de greffes d'organes, de tissus ou de cellules humains et d'en assurer la régularité et la sécurité ».

S'agissant de l'assistance médicale à la procréation, l'article 374 de la même loi a interdit « la manipulation dans un but de recherche scientifique, le don, la vente et toutes autres formes de transaction : de spermatozoïdes, d'ovocytes, même entre coépouses, d'embryons surnuméraires ou non à une mère porteuse ou une autre femme, mère ou fille ».

Ce nouveau texte de loi prévoit, d'autre part, une série de dispositions pénales concernant la vente du tabac aux mineurs ainsi que la promotion, le parrainage et la publicité autour de ce phénomène.

16 Aout 2018



THEATRE DE L'IMPROVISATION

Un art nouveau !?

Ce sont les deux acteurs-fondateurs de cette association « Drôles-Madaires » qui nous rendaient visite au journal, pour nous éclairer sur cette forme théâtrale. Un art déjà qu'ils ont tenté de « placer » à Annaba, Alger et Tlemcen. Mais apparemment c'est les gars de Tlemcen qui résistent mieux. Il faut que les algériens se bougent davantage, comme le font nos voisins tout au moins. En Tunisie, les autorités lui ont consacré tout un festival « Mehdiâ » ; au Maroc c'est à Casa que cela se passe. Bref ! Un théâtre pas comme les autres. Même si le nom qui le désigne se permet toute la liberté qu'il comporte, l'improvisation elle-même n'en soit pas une proprement parlée. L'improvisation a ses propres codes. L'improvisation Théâtrale est une technique de jeu théâtrale dans laquelle le comédien développe son jeu avec peu ou pas de temps de préparation et une absence de texte écrit au préalable. Cette technique est utilisée dans toute formation d'acteur, que ce soit pour des amateurs ou des professionnels. Elle a pour vertu de développer la créativité personnelle du comédien, de l'aider à réagir en cas d'imprévu lors d'une représentation, de souder une équipe, et sert de plus en plus de base à la création de pièces de théâtre. Dès le XVI^{ème} siècle, via la commedia dell'arte, l'improvisation est devenue plus qu'une technique d'acteur : elle est passée au rang de concept de spectacle. Oubliée pendant quelques siècles, le Québec, francophone, a redonné ses lettres de noblesse au théâtre d'improvisation en 1977 en créant les matches d'improvisation, concept aux règles très définies, qui s'appuie à 100% sur la capacité des comédiens à imaginer et à créer des univers sur le vif. A propos des matches d'improvisation, le lecteur est invité à consulter ; La structure assez lourde du match d'improvisation (12 joueurs + 2 coaches + 1 ou 3 arbitres + 1 maître de cérémonie + 1 responsable lumière et son) a poussé de nombreuses compagnies à créer de nouveaux concepts de spectacles d'improvisation plus simples à mettre en place, comme les catches d'impro, qui nécessitent un arbitre (facultatif) et un nombre pair

d'improvisateurs (4 suffisent). Les spectacles d'improvisation ont aujourd'hui le vent en poupe. Rarement décevant mais souvent inégal de l'avis des spectateurs, le spectacle d'improvisation a ceci pour lui qu'il comporte toujours des moments d'envolée dont le spectateur se souvient longtemps. Ouvert à tous, du professionnel au débutant, le spectacle d'improvisation demande juste de connaître quelques règles de base permettant à tout le monde de jouer ensemble et re-

sur les contraintes. En effet, loin de rendre la tâche du comédien plus difficile, les contraintes constituent un atout, et, même si le talent des comédiens est apte à tout sublimer, certaines contraintes, pour peu qu'elles aient été travaillées préalablement, ont le pouvoir de faire décoller à coup sûr une saynète. Et promis, juré, le spectateur et les comédiens se régalaient à tous les coups ! enfin ! La troupe oranaise explique pouvoir organiser une rencontre après celles de 2015,



Les Drôles-Madaires

Théâtre d'improvisation

quiert évidemment une grande motivation du comédien et un goût du risque prononcé !!! Aucun improvisateur ne peut se vanter de n'avoir pas connu de grands moments de solitude, mais tous ont gravé dans leur mémoire de glorieux souvenirs ! Selon le niveau des comédiens, le spectacle d'improvisation pourra jouer sur certains paramètres pour assurer aux spectateurs et aux improvisateurs de passer de bons moments. On pourra par exemple jouer sur les temps de préparation (de plusieurs minutes pendant qu'une autre saynète se produit à rien du tout), sur le nombre de comédiens en scène (lorsqu'on n'a que joueurs, eh bien, on joue non stop!!!!), sur les thèmes et surtout

celle de 2016 et 2017, ceci même si les fonds nécessaires sont à déplorer. D'habitude ce sont des fonds de l'union européenne via l'institut français qui viennent au secours de la troupe, mais cette année il va falloir se débrouiller avec les propres fonds économisés. Bon vent à la troupe et aux deux amis venus nous rendre visite au journal.?

Jeunesse
D'ALGERIE

25 Septembre 2018

Mort de Rachid Taha, chanteur du métissage musical



Rachid Taha était une des personnalités fortes et attachantes de la scène rock hexagonale depuis ses débuts, en 1981, avec le groupe Carte de séjour, qu'il avait formé à Lyon avec quatre autres musiciens. Incarnant la jeune génération des années 1980, le groupe participa notamment à la fameuse marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983...

Né en Algérie, près d'Oran, arrivé en Alsace à l'âge de 10 ans, Rachid Taha aimait construire des ponts entre les cultures. En 1986, il reprenait avec son groupe la chanson Douce France, de Charles Trenet, en faisant l'hymne d'une jeunesse française métissée et tolérante... En 1998, année de fierté black-blanc-beur, c'est le succès de 1, 2, 3, soleils, réunissant Rachid Taha, Khaled et Faudel.

12 Septembre 2018

Le Monde.fr

Inauguration de la nouvelle usine de Sanofi à Sidi Abdellah: Le plus grand complexe en Afrique

L'usine est au stade d'essais mais la production est annoncée pour courant 2019 avec une projection de production de pas moins de 100 millions d'unités par an. Le groupe a lancé jeudi sa nouvelle usine de Sidi Abdellah (Alger). Pour autant, c'est un autre défi, celui de régner en maître en Afrique comme un partenaire stratégique dans le domaine de production de médicaments. Il s'agit, soit dit en passant, du plus grand complexe de production et de distribution des médicaments dans le continent noir d'après les spécialistes... Présent en Algérie depuis 1991, Sanofi Algérie a lancé son premier investissement en 1998, avec la création en partenariat avec Saïdal, d'une unité de production à Ain Benian, qui sera transféré au complexe de Sidi Abdellah en 2019. Le transfert de cette unité vient suite à la saturation de ses capacités de production et en réponse au besoin de moderniser les processus techniques de fabrication. En 2000, Sanofi Algérie avait mis en exploitation une autre unité à Oued Smar. Il a entamé en 2013 le complexe intégré de Sidi Abdellah qui comprend à la fois des unités de production et de distribution dotés des derniers systèmes de gestion.

DECES DE DJAMEL ALLAM



Né en 1947 à Bejaia, Djamel Allam apprend la musique au conservatoire de la ville sous la direction de Sadek Bedjaoui. Il connaîtra une notoriété internationale grâce notamment à la chanson Argu (Rêve) puis M'ara d-yughal (Quand il reviendra).

À son actif de nombreux albums et plusieurs musiques de films dont « Prends dix milles balles et casse-toi » et « La plage des enfants perdus ». Il s'est produit dans plusieurs scènes et côtoiera des noms illustres comme Jean Ferrat.

15 Septembre 2018

T S A
Tout sur l'Algérie



LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 17ème année
www.carrefouralgerie.com D'ALGERIE

12 Octobre 2018

A quoi sert le SILA ?

AMEZIANE FERHANI

Deux éléments-clés pour envisager une réflexion indispensable aujourd'hui sur la plus grande manifestation culturelle du pays. Depuis 23 éditions bientôt, le Salon international du livre d'Alger (SILA) assure son rythme annuel, revenant à chaque rentrée avec l'évidence d'une saison et même mieux en raison des chamboulements climatiques. Cette manifestation est donc là, bien présente dans le calendrier des Algériens et est devenue même, au-delà de son objet, la seule tradition sociale moderne créée.

Le SILA a traversé plus de deux décennies, accompagnant la société dans ses évolutions ainsi que ses épreuves, ses drames et ses espérances. Aussi, se demander à quoi il peut servir peut sembler incongru, sinon déplacé. C'est pourtant la seule et unique question qui mérite d'être posée aujourd'hui, car toutes celles qui se posent habituellement en dépendent pour beaucoup... On peut en dire autant du Centre national du livre, dépendant du ministère de la Culture, qui, en près de dix ans d'existence, n'a pas publié une seule monographie

sur la question, sauf à être tenue secrète. Jamais un sondage n'a été effectué auprès des visiteurs du Salon ou des professionnels algériens et étrangers qui y participent...



Visibilité

Il est quand même étonnant (si cela est encore possible) que le plus grand événement culturel du pays et même le plus grand événement populaire, tous secteurs confondus, par la fréquentation (1,5 million de visiteurs en moyenne annoncés ces dernières années) n'ait pas suscité plus d'intérêt, cela sans compter sa place dans le secteur du livre, ses im-

pacts dans la vie sociale et ses incidences sur l'image interne et externe de l'Algérie. Il fallait assurément créer le SILA et on ne peut que célébrer cette naissance qui fut même salutaire en son temps.

Puis, il a fallu le maintenir et le faire grandir, ce qui, indéniablement, a été accompli. Mais cela toujours sans visibilité à moyen et long termes.

Chaque édition suscite un flot énorme d'articles et d'émissions et, plus encore, de discussions de café et de propos sur les réseaux sociaux. Ce qui prouve d'ailleurs encore la popularité du SILA. Mais à l'approche de la 23^e édition*, il est temps peut-être de dépasser les riva-

ges de l'anecdote et d'envisager une réflexion aussi profonde et large que possible sur cette manifestation.

Le premier élément à considérer réside sans doute dans la nature même du SILA. Dans le monde entier, il existe deux modèles principaux de salons du livre. Pas trois ni quatre. En rapport avec ces deux références, chacun définit son organisation et sa personnalité événementielle. On peut parler de salons professionnels d'un côté et de salons populaires de l'autre. Il existe aussi des salons qui tentent de combiner les deux vocations, mais en définissant précisément leurs objectifs d'un côté comme de l'autre, et en s'organisant, du point de vue du temps et de l'espace, pour mêler le plus harmonieusement les deux...



El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

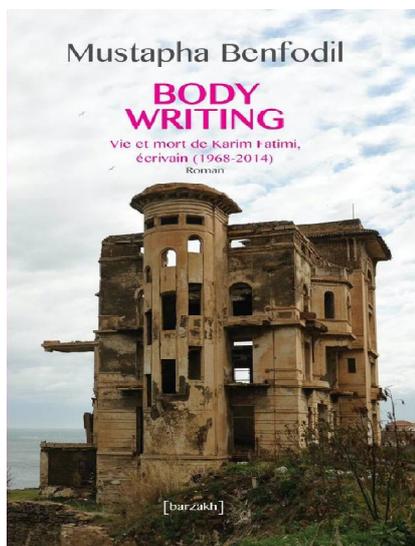
12 Octobre 2018

[BIBLIOGRAPHIE]

Mustapha Benfodil

Body Writing

Barzakh, Alger 2018

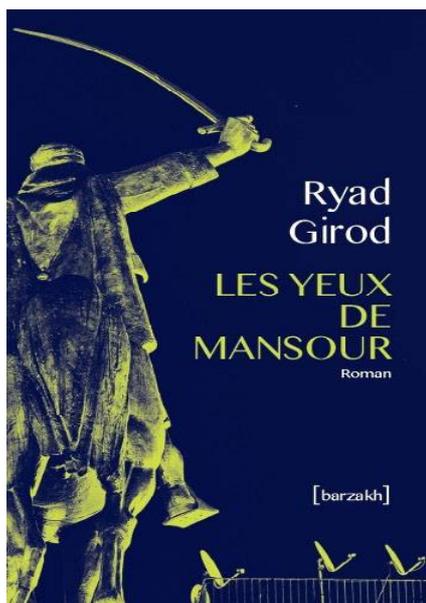


« Radiographie extravagante de l'Algérie contemporaine , ce livre ambitieux et courageux , qui explore des questions aussi graves que le rapport à la violence, à l'esthétique, ou à Dieu , est aussi un hommage à l'écriture comme absolu .

Ryad Girod

Les yeux de Mansour

Barzakh, Alger 2018



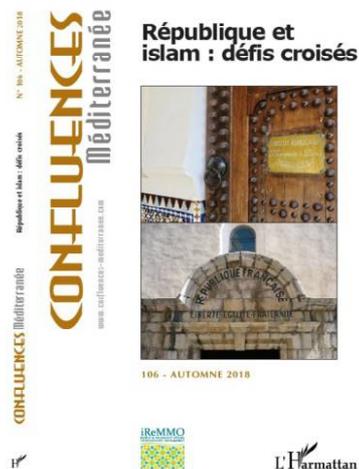
« Ryadh. Arabie Saoudite. un homme, Mansour est sur le point d'être décapité... un Roman puissant et poétique qui interroge notre époque dans une région du monde malmenée par l'histoire

[REVUE]

Revue Confluences Méditerranée

N°106

République et islam : défis croisés.



[FILM]

Des Figes en avril

Nadir Dendoune ,2018



[MUSIC]

Lila Borsali

Pour l'espoir

